

APPRENTISSAGE

L'aide de 6 000€ aux entreprises est prolongée !

L'aide de l'État de 6 000€ pour les entreprises qui recrutent un apprenti est prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. Profitez de cette aide pour renforcer vos équipes, et bénéficiez d'un coût de recrutement quasi nul.



Vous recherchez des profils en licence ou en master, dans les domaines du commerce, marketing, management, comptabilité, informatique, big data...Précisez [vos besoins ici](#).

Pourquoi accueillir un alternant en apprentissage dans son entreprise ?

Un coût de recrutement quasi nul

Une **valeur ajoutée** de qualité, qualifiée et autonome

L'apprenti apporte un **regard neuf**, un **nouveau souffle**

Dynamiser l'entreprise, de par sa formation alternée, sa motivation et son esprit créatif

En intégrant un apprenti dans vos équipes, vous formez les **professionnels de demain**.

Prenez contact avec notre équipe de recrutement en précisant [vos besoins ici](#) ou à cfa.recrutement@cnam.fr.



10 septembre 2021
31 décembre 2023

Ile-de-France

Nous avons les compétences que vous recherchez dans les domaines suivants !

Comptabilité
Commerce et développement international
Big Data
Informatique
Marketing
Management
Assurance
Métrologie qualité
Systèmes électroniques signalisation ferroviaire
Pharmacovigilance

Contactez-nous :

cfa.recrutement@cnam.fr

01 58 80 83 61 ou 88 62



voir le site du [CFA Cnam Ile-de-France](#)